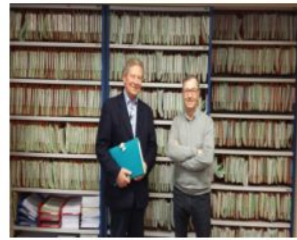


Une aide pour les propriétaires en difficulté

Le nombre de situations de surendettement progresse dans toutes les strates de la population française. Le Service Conseil Logement a comme mission d'aider les personnes en difficultés financières, engagées dans un achat d'habitation principale, à retrouver une situation économique stable. Les solutions existent mais il faut agir dès les premières difficultés rencontrées.



Association Service Conseil Logement
20 rue Félibien
44000 Nantes

Tel : 02 40 20 10 22, email : accueil@sc44.fr

Des permanences sur le département sur RDV : 02 40 20 10 22.
Pour connaître les lieux de permanences : <http://www.service-conseil-logement44.com>

Situation du surendettement en Loire-Atlantique. Enquête typologique 2014. Source : www.banque-france.fr

3973 Dossiers de surendettement déposés
4342 personnes surendettées
367 dossiers pour 100 000 habitants
Endettement moyen : 39518 €
Taux de chômage en Loire-Atlantique : 8,6% (chiffres 3^e trim 2014)
Revenu salarial annuel moyen en Loire-Atlantique : 2080 euros

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.

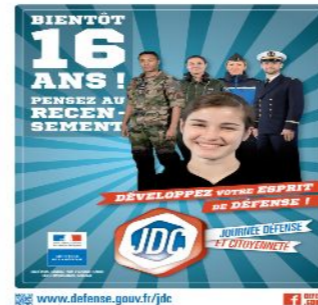
A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

Attention : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans.

(Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie, ...)

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.



L'Association EPAL, bureau de Nantes, recrute pour des séjours Vacances Adaptées, des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de projets proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

150 séjours de 7 à 15 vacanciers + 2 à 5 accompagnateurs, pour 2, 3 ou 4 semaines, essentiellement au mois d'août. 400 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.

- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end)

Association Epal
Catherine Duz
Tour Sillon de Bretagne.
8 Av. des Thébaudières
44800 Saint Herblain
02 40 40 77 58

La médiation administrative



Vous pouvez saisir le médiateur administratif :

• par courriel
mediation-caf44@caf.fr

• par courrier
Caf de Loire-Atlantique
Médiation administrative
22 rue de Malville
44937 Nantes cedex 9



Vous ne comprenez pas ou n'êtes pas d'accord avec une décision de la Caf ?

Vous n'arrivez pas à vous faire entendre ?

Vous n'êtes pas satisfait du service rendu ?

Le médiateur administratif peut vous aider !

Confidentialité absolue !



De Vous à Mouais

Prochaine parution :
10 mai 2016
Dépôt des articles au plus tard le 25 avril 2016 (par courriel).



Bulletin municipal gratuit de la Mairie de Mouais - Directeur de Publication : M. Yves DANIEL, Député-maire. Mairie - 5, rue de la Mairie - 44590 MOUAIS Tél : 02 40 07 73 41 Fax : 02 40 07 73 33 Courriel : mairie.mouais@wanadoo.fr - Site internet : www.mouais.fr - Dépôt légal : septembre 2015.

PERMANENCES DES ELUS

M. Yves DANIEL :

€ Maire : sur R.D.V. au 02 40 07 73 41

€ Député : permanence : 4, Allée des lilas - 44170 NOZAY (face à la communauté de communes). Prendre R.D.V. au 09 67 06 38 17 ou courriel : permanence-depute@yves-daniel.org

M. MENAGER Yvan : 1^{er} adjoint délégué à l'administration générale, aux affaires scolaires et sociales. Sur R.D.V. au 02 40 07 73 41

M. HORHANT Alain : 2^{ème} adjoint délégué à la voirie, aux bâtiments communaux et à l'urbanisme. Sur R.D.V. au 02 40 07 73 41

M. HAULBERT Sébastien : 3^{ème} adjoint délégué à la communication, à la vie associative, au cadre de vie et au tourisme. Sur R.D.V. au 02 40 07 73 41

Conseiller Départemental : M. BIGAUD Yannick ou M^{me} DOUET Anne-Sophie : 1^{er} mercredi du mois : 9 h/12 h - Pole Emploi Social DERVAL.

SERVICES : PETIT MEMO

Les numéros d'urgences

Médecins..... 15 Pompiers..... 18 Gendarmerie..... 17

Permanences médicales et paramédicales

Le soir à partir de 20 h et le week-end à partir du samedi midi, pour contacter un médecin, composer le 15

Mairie : Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h - 02 40 07 73 41

A.D.M.R. de Derval : 02 40 07 81 67

A.M.D. de Sion-les-Mines : 02 40 28 94 37

Bibliothèque « Lire, Lire là » : Place de l'église - Mouais 02 40 07 67 34. Mercredi : 14 h - 17 h

Centre de soins infirmiers - OPASS : 2, rue de la Poste - Sion-les-Mines - 02 40 07 01 24 : Permanences le mardi et le jeudi de 8 h à 8 h 30 au Pôle Social - Place Bon Accueil à Derval

Centre Médico Social : 14, rue de la Garlais - Derval - 02 40 07 71 66

Communauté de Communes du secteur de Derval : Parc d'activité des Estuaires - Espace des Echos - 1, Allée du Rocheteur - Derval. 02 40 07 08 83. Accueil du public et téléphonique : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et les mardi et vendredi de 14 h à 16 h 30

Déchetterie (au « Vieux Bourg » de Lusanger)
Lundi, vendredi, samedi : 14 h à 18 h - Mercredi : 9 h à 12 h. Carte d'accès à retirer dans votre mairie

Enfance-Jeunesse « Potes des 7 lieux » : 12, rue de Redon - Derval 02 28 50 46 39. Centre de loisirs pour les 4/11 ans - Animation jeunesse 11/17 ans

Maison de l'Emploi : 14, rue de la Garlais - Derval - 02 40 81 82 26 Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h - Vendredi : 8 h 30 - 12 h

Office de Tourisme : 20, Place Bon Accueil - Derval - 02 40 07 70 10 Mardi, Mercredi, Vendredi : 9 h 30 / 12 h - 14 h / 16 h 45 - Samedi : 9 h 15 / 12 h 15

Relais Assistentes Maternelles : 8, rue du Lavoir - Derval 02 40 07 27 95. Lundi, jeudi, vendredi : 9 h - 12 h 30 - Mardi : 14 h - 17 h

Transport « Lila à la demande » : 02 40 07 54 71

Bulletin disponible :

- ? en Mairie
- ? au café « La Mouai'tte Rieuse »
- ? au « Fournil du Verger »
- ? à la Brocante
- ? à la bibliothèque
- ? en version couleur par courriel
- ? sur le site de la mairie
- ? www.mouais.fr



Etat civil

NAISSANCE :

Ikyessa, Lou, Joëlle KNOCKAERT GUILLAUME né le 12 février 2016

REPAS CLASSE 6



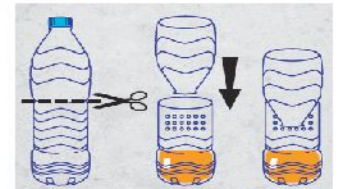
Pour rappel, le Comité des fêtes organise cette journée de retrouvailles qui aura lieu

le **samedi 16 avril 2016** à la salle la Paill'Hôtes.

Si vous êtes né(e)s une année en 6 et que vous n'avez pas reçu d'invitation, vous pouvez encore vous faire connaître auprès des services de la Mairie ou directement en contactant le Comité des Fêtes.

Madame Catherine DANIEL au 02.40.07.01.19

Rappel !!!!



Lutte contre le frelon Asiatique / préconisations des apiculteurs

Si vous pensez avoir repéré un nid de frelons asiatiques, merci de le signaler en Mairie.

Concernant le piégeage, afin d'être efficace tout en limitant les dommages aux autres insectes l'UNAPLA préconise :

* Du 15/08 au 15/10 : le piégeage se limite aux abords des ruelles, il est pratiqué par les apiculteurs

* Du 15/10 jusqu'au début décembre : le piégeage peut être étendu sur l'ensemble de la commune par tous les habitants qui le peuvent et le souhaitent.

* **Produits à utiliser :** 1/2 verre de bière brune, 3 cuillères à soupe de sirop de fruits rouges, 1/4 de verre de vin blanc. Utiliser de préférence des pièges sélectifs avec des petits trous en partie basse pour laisser sortir les petits insectes.

Conseil Municipal du 25 mars 2016

RAJOUT A L'ORDRE DU JOUR : Achat de terrain pour l'école; Réparations salle multifonctions et mairie suite effraction; subvention association « Les Moussais » : unanimité

TAUX DES TROIS TAXES POUR 2016

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, DECIDENT les taux suivants pour 2016 :

- Taxe d'habitation : 14,31 %
- Taxe foncière (bâti) : 12,38 %
- Taxe foncière (non bâti) : 47,66 %

Le produit attendu est de 80 256 €.

PARTICIPATION 2016 FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre son soutien à la politique de lutte contre les exclusions engagée par le Département de Loire-Atlantique et accompagne son effort en apportant sa contribution financière au Fonds Solidarité Logement d'un montant de 111,44 € pour 2016.

RÉPARATION DU VÉHICULE COMMUNAL

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis du garage ORILLARD pour les réparations du véhicule communal. Montant 1 075,79 € TTC.

ÉCOLE : DÉCOUVERTE DE L'APICULTURE

Le conseil municipal accepte de financer l'intervention d'un membre de l'Union des Apiculteurs de Loire-Atlantique pour une demi-journée « découverte de l'apiculture » à l'école. Montant 150 €.

DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE

M. le Député-maire expose la demande de M. et Mme AMABLEY Kossi, domiciliés « Route de Derval » à Mouais, qui souhaitent obtenir une dérogation afin que leur fille soit scolarisée à l'école publique du Tourniquet de Derval.

Cette scolarisation entraînerait une participation financière de la commune aux charges de fonctionnement de l'école du Tourniquet d'un montant de 571,49 € pour l'année scolaire 2016/2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de refuser cette demande puisque la commune de Mouais dispose d'une école publique avec les services de restauration et de garde d'enfants.

TRAVAUX Secrétariat de la Mairie

Après présentation par M. Alain HORHANT adjoint au Député-maire,

- € du projet des travaux d'aménagement des bureaux au secrétariat de la mairie,
- € des différents devis obtenus,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir : l

- € L'entreprise M.C.P.L pour un montant de 4 103,65 € TTC, pour la partie menuiserie
- € L'entreprise LE BIHAN pour un montant de 1 269,55 € TTC, pour la partie électricité

SUBVENTION 2016 ASSOCIATION « LES MOUSSAIS »

Dans le cadre des Temps d'Accueil Péri-éducatifs, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder à l'Association « Les Moussais », une subvention de 5 000 € pour l'année 2016.

ACHAT DES PARCELLES A N°1021 ET A N°1022

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acheter les parcelles cadastrées A n°1021 et 1022 dans le cadre de son projet d'agrandissement de l'école et de sa cour.

ACHAT RÉPARATIONS DES MENUISERIES, MAIRIE ET SALLE MULTIFONCTIONS

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir :

- € Pour le partie menuiseries de la mairie :
L'entreprise M.C.P.L. pour un montant de 561,84 € TTC
- € Pour la partie menuiseries de la salle multifonctions :
L'entreprise DELAUNAY pour un montant de 4 794,19 € TTC



Communauté de Communes
du Secteur de Derval

L'Espace Info-Énergie propose aux particuliers et aux artisans, commerçants, agriculteurs des conseils concrets et adaptés à chacun pour mieux maîtriser sa consommation d'énergie.

Un conseiller peut vous renseigner gratuitement sur la conception ou la rénovation d'un logement, l'isolation et la ventilation, le chauffage et l'eau chaude, les énergies renouvelables, les équipements de l'habitation et les aides financières.

Les prochaines permanences se tiendront, sur rendez-vous, au siège de la Communauté de Communes à Derval :

- le mardi 26 avril (de 9h30 à 12h30)
- le mardi 24 mai (de 9h30 à 12h30)
- le mardi 21 juin (de 9h30 à 12h30)
- le mardi 19 juillet (de 9h30 à 12h30)

**Renseignements et inscriptions**

02 40 08 03 30 • nord-est.44@eiepd.fr

www.info-energie-paysdelaloire.fr

Un service d'information et de conseil au particulier sur l'énergie, indépendant et gratuit

MEFIEZ VOUS DES DEMARCHAGES ABUSIFS

L'ADEME, le réseau des Espaces INFO-ÉNERGIE des Pays de la Loire, l'UFC Que Choisir, la DDPP réitèrent leur mise en garde

Nos Conseils : avant de décider d'un investissement important il faut comparer. Ne **SIGNEZ JAMAIS** une commande sous la pression d'un commercial. Ne vous contentez pas d'une seule offre. DEMANDER PLUSIEURS DEVIS et comparez-les. En cas de doute contactez un organisme public neutre et indépendant (espace INFO-Energie, association de défense du consommateur....)

Vos droits : votre premier droit est de refuser même si le commercial paraît amical. Vous disposez également d'un **DELAI DE RETRACTATION DE 14 JOURS** après signature du bon de commande démarchage à Domicile. Pour tout recours juridique contactez une association de consommateurs agréée ou la direction départementale de la protection de la population (DDPP).

Technique de démarchage : la société prétend être en partenariat avec l'ADEME, l'EDF ou autre enseigne connue et rassurante pour un particulier. L'association prétend l'application d'un loi récente.

Le diagnostic énergétique est obligatoire UNIQUEMENT en cas de vente d'un bien ou de sa location. L'état met en place des aides financières incitatives à la rénovation énergétique des logements mais rien n'est obligatoire. Pour plus de renseignements juridiques contactez l'ADIL.

CONTACTS EN LOIRE-ATLANTIQUE

Espace INFO ENERGIE : nord-est.44@eiepd.fr ou 02.40.08.03.30

DDPP : ddpp@loire-atlantique.gouv.fr ou 02.40.08.86.55

UFC Que choisir : contact@nantes.ufcquechoisir.fr ou 02.40.12.07.43

ADIL : contact@adil44.fr ou 02.40.89.30.15

CLCV : loire-atlantique@clcv.org ou 02.51.72.00.19

RECENSEMENT DES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES SUR LE SECTEUR DE DERVAL

Votre association souhaite proposer à la rentrée prochaine des cours de chant, danse, théâtre, musique, peinture, sculpture, photographie, etc. à destination des enfants, jeunes et/ou adultes ?

Faites-vous connaître avant le 20 avril à la Communauté de Communes pour figurer dans le futur guide 2016/2017 des pratiques et enseignements artistiques (diffusé gratuitement à partir de juin).

Renseignements et inscriptions

02 40 07 08 83 • info@cc-derval.fr

